

PROCES VERBAL
REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
Du Vendredi 5 juin 2026 à 20 heures 00

Le **CINQ JUIN DEUX MILLE VINGT SIX A VINGT HEURES**, le Conseil Municipal légalement convoqué, en application des articles L.2121-7 et L. 2122-8 du code général des collectivités territoriales (CGCT), s'est réuni en session ordinaire à la salle des Mariages de SASSETOT LE MAUCONDUIT sous la présidence de M. Eric SCARANO, Maire.

Nombre de Conseillers Municipaux

- en exercice 15
- présents 13
- votants 14

Date de convocation du Conseil Municipal : 29/05/2026

Date d'affichage de l'ordre du Jour : 29/05/2026

Etaient présents :

	Présent	Abs excusé	Abs non excusé	Procuration à		Présent	Abs excusé	Abs non excusé	Procuration à
Éric SCARANO	x				Laurent SAUTREUIL	x			
Amélie PERRIER	x				Isabelle BELLAMY	x			
Philippe RASSE	x				Maïa MACAUX	x			
Sabrina CORRUBLE	x				Sylvain AUBE	x			
Dominique TALBOT	x				Jérôme CAVELIER		x		Philippe RASSE
Martine PAUMET	x				Jean-Pierre BIGOT			x	
Florence DELEPAU	x				Stéphane HERVIEUX	x			
Jean-Claude BENARD	x								

Secrétaire de séance : Mme Maïa MACAUX

Monsieur le Maire rappelle les points évoqués dans le procès-verbal de la séance du 27 avril 2026. Le conseil n'ayant aucune observation à formuler, le procès-verbal est adopté à l'unanimité.

Monsieur le Maire expose l'ordre du jour :

L'ORDRE DU JOUR

- 1) Approbation du dernier Procès-verbal
- 2) Installation d'un nouveau conseiller
- 3) Elections sénatoriales : désignation des délégués titulaires et suppléants du Conseil Municipal

2026-06-01 Installation du nouveau Conseiller Municipal

Monsieur le Maire rappelle que la démission de Mme Aude DE CASTET est actée par son courrier daté du 20 mai dernier et enregistrée en Préfecture par lettre recommandée envoyée le 27 mai. Ainsi, M. Stéphane HERVIEUX est le candidat suivant figurant sur la liste « Sassetot pour tous » et est ainsi nommé conseiller municipal.

Monsieur le Maire lui souhaite la bienvenue au sein de l'équipe municipale. M. HERVIEUX est satisfait de cette nomination.

2026-06-02 Elections sénatoriales : désignation des délégués titulaires et suppléants du Conseil Municipal

Selon l'instruction de la Préfecture, 3 délégués titulaires et 3 délégués suppléants doivent être nommés pour le vote des sénateurs prévus le 27 septembre 2026.

Monsieur le Maire rappelle :

- l'importance de la disponibilité des candidats le jour du scrutin
- le vote peut se faire individuellement ou par liste

Le Conseil Municipal a désigné deux assesseurs : M. Dominique TALBOT et Mme Amélie PERRIER.

Résultat du premier tour de scrutin pour les délégués titulaires :

La liste conduite par M. Dominique TALBOT est élue à l'unanimité avec 14 voix. Elle est composée de M. Dominique TALBOT, M. Eric SCARANO et Mme Amélie PERRIER.

Résultat du premier tour de scrutin pour les délégués suppléants :

La liste conduite par Mme Isabelle BELLAMY est élue à l'unanimité avec 14 voix. Elle est composée de Mme Isabelle BELLAMY, Mme Maïa MACAUX et M. Sylvain AUBE.

Ont été proclamés délégués :

- titulaires : liste de M. Dominique TALBOT
- suppléants : liste de Mme Isabelle BELLAMY



L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h30.

Le secrétaire de séance,
Maïa MACAUX



Le Maire,
Eric SCARANO

